

Sujet de discussion – Priorité – Sécurité du revenu

Mise en contexte

Permettre aux gens de joindre les deux bouts.

- L'absence de revenus sûrs et adéquats alourdit le fardeau imposé par la SP et empêche les personnes touchées par cette maladie de participer pleinement à la vie de leur collectivité.
- La situation s'avère encore plus ardue pour les femmes devant composer avec un handicap. Au Canada, la SP touche trois fois plus de femmes que d'hommes. Les femmes ont également en moyenne des revenus inférieurs à ceux des hommes, ce qui les expose davantage au risque de pauvreté.
- Les Canadiens atteints de SP peuvent avoir de la difficulté à assumer le coût des traitements médicamenteux ou autres, des services et des appareils médicaux dont ils ont besoin ainsi que le coût des services de transport – et cela peut constituer un fardeau économique considérable.
- En raison de la nature épisodique de la SP, il est difficile pour les personnes atteintes de cette maladie de se rendre admissibles aux programmes de soutien du revenu et d'aide aux personnes handicapées. Des processus de demande complexes, l'exigence de fournir de nombreux formulaires médicaux vérifiés et les critères d'admissibilité rigoureux posent de sérieuses difficultés à ces personnes.

Nous nous réjouissons de l'élaboration d'une stratégie nationale sur la réduction de la pauvreté, à laquelle nous avons contribué en prenant part au processus de consultation la concernant. Les personnes atteintes de SP sont tout particulièrement bien placées pour témoigner à cet égard, puisque bon nombre d'entre elles, ainsi que leur famille, sont dans une situation financière précaire.

Il est temps de considérer comme prioritaire la sécurité du revenu pour les personnes atteintes de SP afin de permettre à ces dernières de joindre les deux bouts! Cette recommandation concorde avec les conclusions des trois rapports suivants : [MS in the Workplace: Making the Case for Enhancing Employment and Income Supports](#), publié récemment par le Conference Board du Canada; [Leaving Some Behind: What Happens When Workers Get Sick](#), publié par l'Institut de recherche en politiques publiques; et [A Basic Income Plan for Canadians with Severe Disabilities](#), publié par l'Institut Caledon.

Ce que nous demandons

Les politiques fédérales doivent permettre aux gens de « joindre les deux bouts ».

- ✓ **Augmenter et rendre entièrement remboursables les crédits d'impôt pour personnes handicapées** afin que les personnes à faible revenu qui sont aux prises avec des incapacités ou une maladie invalidante – telle la SP – puissent disposer d'un revenu supplémentaire dont elles auraient grandement besoin.
- ✓ **Modifier les critères d'admissibilité à divers crédits et prestations** (p. ex. prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, crédit d'impôt pour personnes handicapées) de sorte que les gens qui présentent une forme de maladie ou d'incapacité épisodique puissent bénéficier de régimes d'assurance publics et de programmes de crédits conçus pour répondre aux besoins des personnes qui ne peuvent travailler ou qui ont la capacité d'occuper un emploi de façon intermittente seulement.
- ✓ **Accroître la période de prestations de maladie de l'AE de 15 à 26 semaines pour la faire correspondre à la**

période de prestations de compassion.

- ✓ Veiller à ce que la **stratégie nationale de réduction de la pauvreté** permette à tous les Canadiens – y compris les personnes aux prises avec des incapacités épisodiques ou s’aggravant au fil du temps – de disposer d’un revenu adéquat.